

## 1. Tour de table / présentation

Où chacun en est-t-il dans sa réflexion et dans sa pratique ?

A quel stade en est son établissement ?

- dans l'évaluation par compétences
- dans la validation de l'attestation de socle

## 2. Décodage de la réforme : paroles d'IPR

*Au delà d'une simple certification :*

- objectif d'amener 100% des élèves au niveau socle
- objectif de promouvoir l'approche par compétences de l'enseignement et de l'évaluation pour :
  - mieux prendre en compte les difficultés des élèves les plus faibles
  - valoriser les progrès des élèves

*La certification n'est pas l'objectif en lui même ! L'objectif est de faire évoluer les pratiques de formation et d'évaluation des élèves en amont. C'est ce qu'on appelle "le pilotage par l'examen"... on a la même chose pour le B2i... L'objectif n'est pas de remplir des cases, mais d'obliger à revoir et faire évoluer les pratiques.*

- Les objectifs sont ambitieux.
- Les évolutions attendues sont profondes et complexes à mettre en œuvre.
- Il faut y réfléchir, tout en se donnant le temps de la réussite.

### 3. Cahier des charges

Une grille...

- de savoirs et savoirs-faire et / ou de compétences ?
- pour le programme enseigné ou uniquement pour le socle ?
- pour évaluer au quotidien ou pour valider le socle ?
- pour les mathématiques ou pour le domaine scientifique ?

Rencontre « *consacrée à l'évaluation par compétences* » mais dans le but de « *valider le socle commun en 2011* »...

Les programmes de mathématiques comportent :

- des '**savoirs**' ou '**connaissances**' (ex : réciter un théorème)
- des '**savoirs-faire**' ou '**capacités**' (ex : utiliser un théorème en situation)

Qu'est-ce qu'une '**compétence**' ?

« *L'aptitude à mobiliser un ensemble de ressources (connaissances, capacités et attitudes) adaptées dans une situation complexe et authentique.* »

Remarque : 'complexe' n'est pas ici synonyme de difficile ou compliqué...

#### 4. Une grille... réalisable ?

L'attestation de maîtrise du socle n'est pas un outil opérationnel de suivi de l'élève au cours de sa scolarité. Valider l'attestation n'a rien à voir avec l'évaluation au quotidien, même si celle-ci le prépare.

Une grille de savoirs et savoirs-faire diffère du socle (compétences).

Mais ce genre de grilles a aussi ses avantages :

- remplacement possible de la note chiffrée
- plus motivant pour l'élève
- possibilité de remédiation plus fine

*« Sachez que vos interrogations, notamment quant à la possibilité de construire une grille idéale ou même simplement acceptable, sont bien légitimes. Je vous invite à aborder cette réunion avec toute la modestie qui convient : une telle grille n'existe pas (encore) et il n'est pas de votre responsabilité d'en fournir une aux professeurs de votre ZAP. Tout au plus pouvez-vous les accompagner dans leur réflexion et leur préciser qu'il faudra beaucoup plus qu'une réunion pour faire aboutir cette réflexion. »*

## 5. Documents et exemples.

- Croiser les documents officiels, les sources disponibles.
- S'inspirer de grilles existantes.
- Dégager des éléments évaluable.

+ Document de l'IPR

*« Vous pouvez, si vous le souhaitez, le présenter dans la réunion que vous animerez et le mettre en parallèle avec votre grille de savoirs et de savoir-faire. Cela me semble constituer un support de réflexion intéressant pour débattre de la constitution d'une grille. »*